EPSYLAN

DECISION N° 2026/341

portant délégation de signature dans le cadre de la gestion des mesures de soins sans consentement

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86.33 du 9 janvier l986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du centre national de gestion du 20 janvier 2021 nommant Monsieur Yves PRAUD, directeur d'EPSYLAN, à compter du 1er mars 2021 ;

Vu la décision n°2016/69 du 2 mai 2016 nommant Virginie DAUVERGNE directrice adjointe chargée des finances et des services logistiques ;

Vu la décision n°35 du 22 janvier 2020 nommant Madame Lucie PEROCHEAU, attachée d'administration hospitalière, à compter du 27 janvier 2020 ;

Vu la décision n°998 du 23 janvier 2024 nommant Madame Lucie PEROCHEAU, ingénieur hospitalier, à compter du 1er févier 2024 ;

Le Directeur d'EPSYLAN décide :

Article unique :

Une délégation de signature est donnée à :

1. Lucie PEROCHEAU, Responsable Admissions – Accueil – Droits des Usagers
2. Virginie DAUVERGNE, Directrice Adjointe chargée des Services Financiers et Logistiques,
3. Directeurs et Cadres d'astreinte de Direction :

Madame Anne COUNY	Directrice des Ressources Humaines
Monsieur Stéphane DREANO	Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques
Madame Marie-Thérèse PERAIS	Cadre supérieure de santé Pôle de réhabilitation psychique
Monsieur Guillaume VIAUD	Cadre supérieur de santé faisant fonction Pôle soins spécialisés et supports
Monsieur Cyril BERTAT	Cadre supérieur de santé Pôle de psychiatrie adulte
Madame Caroline ARDEOIS	Cadre supérieure de santé Pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Madame Fabienne SCHAAKE	Ingénieur hospitalier – Responsable services logistiques
Madame Caroline THOMAZEAU	Ingénieur hospitalier - Responsable du service finances
Madame Marie-Paule GULINO	Ingénieur hospitalier – Responsable DRH

pour :

- Les documents constitutifs du dossier d'admission en soins sur décision du directeur (SDT, SDTU, SPI) ou en soins sur décision du représentant de l'état (SDRE) :
 - Demande d'admission,
 - Certificats médicaux d'admission et de 24h,
 - Demande du tiers,
 - Réquisition du Maire,
 - Arrêté préfectoral,
- Les certificats certifiés « copie conforme » ;

- Les décisions du directeur relatives aux soins psychiatriques sans consentement ;
- La saisine pour le contrôle du juge des libertés et de la détention d'une mesure d'hospitalisation complète en soins psychiatriques ;
- Les courriers d'admission et de fin de la mesure au Procureur pour les soins psychiatriques sur décision du directeur (SDT, SDTU, SPI) ;
- Les bordereaux d'envoi des dossiers présentés à la Cour d'Appel ;
- Les récépissés de réceptions d'ordonnances du Juge des Libertés et de la Détention et de la Cour d'Appel.

La présente délégation prend effet à compter de ce jour. Elle peut être retirée à tout moment sur décision du Directeur de l'établissement.

Elle est affichée dans l'établissement, publiée sur son réseau Intranet ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Fait à Blain, le 1er janvier 2026

Monsieur Yves PRAUD,
Directeur

Madame Anne COUNY,
Directrice des Ressources Humaines

Monsieur Stéphane DREANO,
Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques

Madame Virginie DAUVERGNE,
Directrice des finances et des services logistiques

Monsieur Cyril BERTAT,
Cadre supérieur de santé,
Pôle de psychiatrie adulte

Monsieur Guillaume VIAUD,
Cadre supérieur de santé FF,
Pôle soins spécialisés et supports

Madame Caroline ARDEOIS,
Cadre supérieure de santé,
Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent



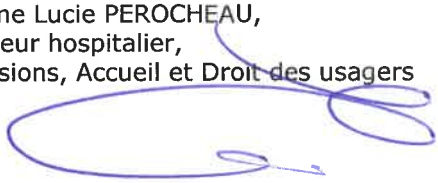
Marie-Thérèse PERAIS,
Cadre supérieure de santé,
Pôle de réhabilitation psychique



Madame Marie-Paule GULINO,
Ingénieur hospitalier,
DRH



Madame Lucie PEROCHEAU,
Ingénieur hospitalier,
Admissions, Accueil et Droit des usagers



Madame Fabienne SCHAAKE,
Ingénieur hospitalier,
Responsable des services logistiques



Madame Caroline THOMAZEAU,
Ingénieur hospitalier,
Responsable du service finances

